



# procuration authentique définition ?

## conséquences ?

Par **GOODRICH**, le **09/06/2019** à **06:23**

Bonjour,

- Qu'est ce donc , une **procuration authentique** ?

Il parait que l'on doit avoir fait reconnaître notre signature , dans une mairie, ou chez un autre notaire que celui ou se passera la vente éloignée de notre domicile,ou devant tout autre officier d'etat civil ou huissier par exemple ?

Maintenant, si une vente a été faite par des notaires ,sans ce type de procurations de plusieurs co indivisaires, la vente est elle annulable ?

- Quels sont les recours de ceux qui n'ont pas donné leur procuration authentique .

- Si la vente est annulé qui rembourse à l'acheteur l'argent ?

- Quelle est la durée d'une procuration ?

- si la personne qui a donné sa procuration décède ( **procuration sur papier simples sans verification de l'authenticité de sa signature par une tiers personne abilité**, non signée devant une autorité competente

pour reconnaître que sa signature est bien de sa main de la personne présente correspondant à sa pièce d'identité et au document que la mairie tamponnera pour certifié cette procuration )

La personne donnant procuration donc est décédé depuis, le notaire peut il, sachant cela , faire des actes dans la précipitation comme des partages, des ventes, des dépôts au greffe du TGI pour des partages judiciaires ?

jusqu'à ce que la succession du defunt soit réglé .

Merci beaucoup pour votre aide.